

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

DISCOURS

SEM. Pierre Buyoya

**Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union
africaine et chef de la Mission Internationale de Soutien au Mali sous
conduite Africaine**

**2EME REUNION DES CHEFS DE SERVICES DE RENSEIGNEMENTS DE LA
REGION SAHELO-SAHERIENNE**

Abidjan, le 20 juin 2013

- **Monsieur le Ministre auprès du Président de la République, Ministre de la Défense,**
- **Monsieur le Représentant de la CEDEAO,**
- **Monsieur le Directeur chargé des questions de paix et de sécurité de l'Union Africaine,**
- **Monsieur le Représentant Spécial de la Présidente de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire,**
- **Messieurs les Chefs de services de renseignements des Etats sahélo-sahériens,**
- **Monsieur le Directeur du CAERT,**
- **Monsieur le Responsable de l'UFL,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je suis particulièrement heureux de vous souhaiter la cordiale bienvenue à Abidjan à l'occasion de la 2^{ème} réunion des Chefs de Services de Renseignements de la région sahélo-saharienne.

Votre présence aujourd'hui ici, traduit l'intérêt que vous accordez tous aux questions de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest et dans la région sahélo-saharienne ainsi que la détermination qui vous amène afin de leur trouver des solutions qui contribueront au développement de nos pays respectifs.

Je voudrais en votre nom à tous et en mon nom propre remercier, le Gouvernement ivoirien d'avoir accepté d'abriter cette 2^{ème} réunion des Chefs de Services de Renseignements de la région sahélo-saharienne et lui exprimer notre gratitude pour l'accueil chaleureux ainsi que les excellentes facilités mises à notre disposition pour le bon déroulement de cette rencontre.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

Il vous souviendra que dans le cadre de recherche solutions durables à la crise malienne, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, lors de sa 353^{ème} réunion tenue le 25 janvier 2013 à Addis Abéba, avait demandé à la Commission de l'Union Africaine de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de renforcer la coopération et les échanges d'information entre les pays de la bande sahélo-saharienne et le Mali.

En application de cette décision, la Commission de l'Union Africaine avait réuni le 17 mars 2013, à Nouakchott en République Islamique de Mauritanie, les Ministres des Affaires Etrangères des Etats de la région sahélo-saharienne pour étudier ensemble la meilleure façon de mettre en application cette décision et cette rencontre s'est soldée par une déclaration politique qui exprime une volonté politique de travailler ensemble

en matière de renseignements selon les recommandations pertinentes du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine.

Mesdames et Messieurs,

Après la réunion de Nouakchott, la première réunion des Chefs de services de renseignements de la région sahélo-saharienne s'est tenue le 18 avril 2013 à Bamako et avait abouti à la nécessité de renforcer la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne entre les services de renseignements, d'échanger des informations pour l'éradication du terrorisme et de la criminalité transfrontalière.

La rencontre d'aujourd'hui est le suivi de ces deux réunions et vise entre autres, à faire le point de la situation sécuritaire au Mali et dans la région, examiner les menaces y afférentes, définir les modalités de renforcement de la coopération entre les différents services de renseignements de la région et voir dans quelles mesures les Etats de la région pourront mutualiser leur moyens pour y faire face.

**Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,**

La dimension régionale de la crise malienne n'est plus à démontrer comme en témoignent les attentats terroristes survenus à Agadès et Arlit le 23 mai 2013. En réaction à ces événements ignobles, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, réunie en leur 21^{ème} de la Session Ordinaire à Addis Abéba, ont dans leur Déclaration, instruit la Présidente de la Commission à dépêcher une mission d'évaluation et de solidarité de l'Afrique avec le Niger. Au cours de cette réunion, vous aurez l'occasion d'examiner et de tirer les conclusions du rapport de cette mission qui a séjourné au Niger, du 10 au 15 juin 2013.

En ce qui concerne la situation au Mali, il me plait de vous informer que depuis notre dernière rencontre, nous avons enregistré de progrès significatifs qui se sont traduits par la conférence de Bruxelles sur la reconstruction au Mali qui s'est tenue le 15 mai 2013, l'accélération des préparatifs pour l'organisation de l'élection présidentielles du 28 juillet 2013, mais surtout la volonté politique affirmée des parties prenantes maliennes en vue de dialoguer et de trouver une issue favorable à la crise. A cet effet, la MISMA n'a ménagé aucun effort, en concertation avec l'Union Africaine, la CEDEAO, les Nations Unies, l'Union Européenne, la France et les Etats Unies d'Amérique pour ramener les parties maliennes à la table de négociations en particulier après la tenue de la 4^{ème} réunion du Groupe de Soutien et Suivi sur la situation au Mali.

Les résultats de ces efforts se sont traduits sur la scène politique malienne par le climat de confiance qui commence à gagner les uns et les autres et, aujourd'hui, je suis très heureux de vous annoncer la signature le 18 juin 2013, entre le gouvernement du Mali et les groupes armés, de l'Accord Préliminaire aux Elections Présidentielles et aux Pourparlers inclusifs de Paix au Mali. Cet Accord qui ouvre enfin la voie à l'organisation de l'élection présidentielle prévue le 28 juillet 2013 sur toute l'étendue du territoire national permet d'envisager de perspectives meilleures quant au règlement pacifique de la crise dans ce pays.

Je voudrais donc saisir cette occasion pour remercier les parties maliennes d'une part, en particulier le Président Dioncounda Traoré, et d'autre part, tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à ce dénouement heureux. En particulier, je voudrais exprimer notre profonde gratitude au Président Blaise Compaoré du Burkina Faso, Médiateur de la CEDEAO pour la crise malienne et au Président Goodluck Ebelé Jonathan, Président de la République Fédérale du Nigéria, Médiateur associé ainsi qu'au Président Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire et Président en exercice de la CEDEAO pour leurs efforts inlassables et leurs engagements personnels qui ont permis d'enregistrer cette avancée majeure dans le processus de paix au Mali.

Mesdames et Messieurs,

Il me plaît de vous informer que depuis l'adoption à l'unanimité le 25 avril 2013, de la résolution 2100 (2100) par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, la MISMA travaille en étroite coopération avec la MINUSMA et le processus de transformation de la Mission Internationale de Soutien au Mali sous conduite Africaine (MISMA) en Mission de Stabilisation des Nations Unies au Mali (MINUSMA) se poursuit normalement. A cet égard, nous procéderons le 1^{er} juillet 2013 au transfert de compétence de la MISMA à la MINUSMA.

**Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais terminer mes propos sans réaffirmer que la menace terroriste et celle de la criminalité transfrontalière représentent non seulement un défi régional mais aussi continental et global qui ne peut être relevé de façon unilatérale par un seul pays. En conséquence, il est important de souligner que le renforcement de notre coopération, le partage d'information, la synergie de nos actions collectives et concertées et la mutualisation de nos moyens sont les seules gages de succès de notre initiative en la matière

Je vous souhaite de fructueuses délibérations et vous remercie de votre attention.